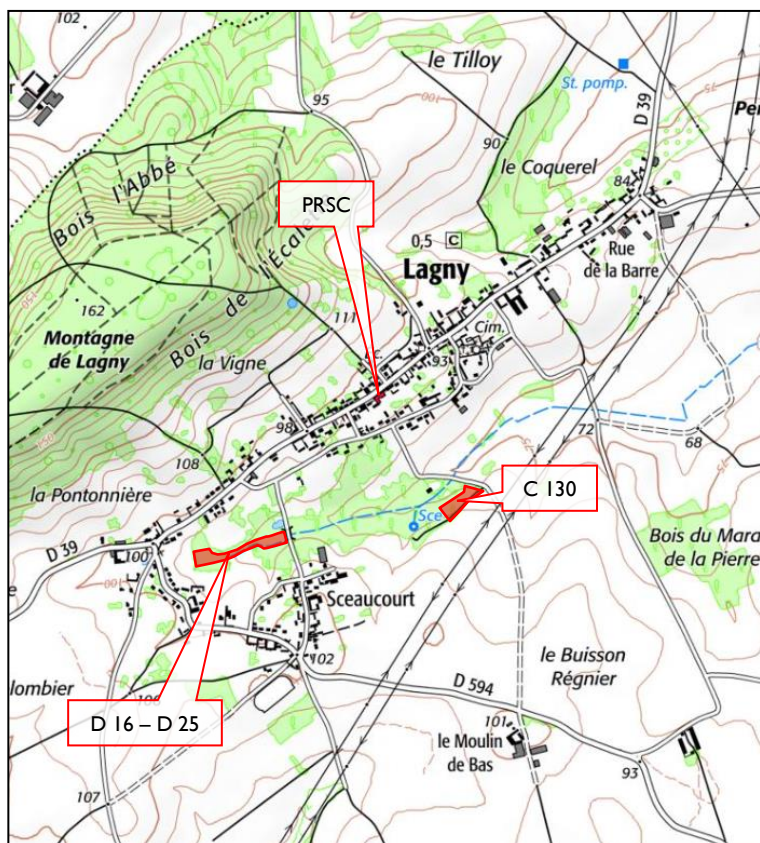


Vente Sur Pied et en Bloc



Propriétaire Commune de Lagny
Certification Non
Département Oise (60)
Localisation Noyon Nord-Ouest
Commune Lagny
Lieu-dit Le Marais aux Oyes et le Vivier
Coordonnées GPS (Degrés Décimaux) Longitude : 2,917913°
 Latitude : 49,610256°
Point de Rencontre Mairie de Lagny
Sécurité conseillé

Essence principale **Peupliers Robusta**
Volume présumé **343 m3**
Nombre d'arbres **237**
Volume moyen **1.45 m3**

Nature coupe Coupe rase
Parcelles cadastrales C130 - D16 - D25
Surface 1,2 hectares environ
Limites Cultures/chemins/peinture/route/rû
Marquage Points de peinture au corps
Visite Se reporter au plan ci-contre
Estimation par Sas CEGEB
Suivi de coupe Boris Leduc (06 86 23 09 38)
Expert Forestier Jean-Marc Péneau (sas CEGEB)
 68 rue du Centre, 60 350 Berneuil-S/-Aisne
 Mob : 06 80 99 20 20 – Tél : 03 44 85 76 60
 Mel : secretariat@cegeb.com

Clauses générales EFF/FNB
Conditions particulières du 04/05/2026

Lot	Essence	Diamètre mesuré à 1,3 m													Total		
		30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90+	Nbre	Vol. m3	VU m3
	Peupliers	20	23	33	43	42	46	16	5	9					237	343	1.45
Observation :															237	343	1.45

Clauses particulières

Préambule : peupliers élagués à 4m. **Contact Monsieur Mickaël Dromat au 06.81.85.54.86 pour le stockage**

Exploitation : tirage des arbres de bordure et de ceux le nécessitant. Recépage soigné du sous-étage et des places d'abattage. Mise en tas ou éparpillement des rémanents sur une hauteur inférieure à 1 mètre. Purges et taillis font partie de la vente et sont à enlever.

Débardage : par terrain sec ou portant.

Stockage : bord de route

Délai d'exploitation : 15 octobre 2027

Délai d'enlèvement : 3 mois après le débardage

Assujettissement à la TVA : non

Paiement : 100 % au comptant

Caution : 5 000 € sauf si caution permanente.

CVO : payée par l'acheteur pour le compte du vendeur.

« la remise d'une offre suppose l'acceptation des clauses générales et particulières »

L'acquéreur

La caution

